



Ville de Melun
République Française

PÔLE CADRE DE VIE
ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Service Hygiène & Prévention

hygieneprevention@ville-melun.fr
☎ : 01.69.68.51.66

Demande de permis de louer

Liste des pièces à fournir

Pièces obligatoires :

- Cerfa 15652*01
- Diagnostic de performance énergétique
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic amiante
- Attestation de conformité électrique et gaz
- Attestation de surface du logement conforme à la loi Boutin
- Plan du logement

Pièces facultatives, facilitant le traitement du dossier :

- Factures des travaux récents ou interventions
- Photos du logement
- Attestations éventuelles d'entretien

Nota :

Tout refus de visite ou non réponse conduit à un rejet de la demande.

Le délai de traitement réglementaire est augmenté du délai d'attente des pièces complémentaires demandées ou du rendez-vous de visite.